



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

ENTENTE DE PARTENARIAT POUR SOUTENIR LES PROJETS ENTREPRENEURIAUX DANS LES ÉCOLES.

Shawinigan, le 24 mars 2015 – La Commission scolaire de l'Énergie et Vision entrepreneuriat Desjardins sont heureux d'annoncer un partenariat dans le cadre du Gala entrepreneurial de la Commission scolaire de l'Énergie.

Le Gala entrepreneurial de la Commission scolaire de l'Énergie a été mis sur pied afin de valoriser les initiatives entrepreneuriales des élèves et des intervenants scolaires qui les accompagnent pour les inciter à développer davantage de projets. Présent comme partenaire depuis 2014, Vision entrepreneuriat devient le partenaire principal du gala en offrant plus de six mille dollars en bourses aux lauréats, dont deux prix spéciaux de mille dollars pour l'École entrepreneuriale Desjardins et à l'Enseignant entreprenant Desjardins. De plus, des employés feront partie du jury qui analysera les candidatures et déterminera les gagnants dans chacune des six catégories.

« Nous sommes très heureux d'annoncer la conclusion d'une entente de partenariat à long terme avec Vision entrepreneuriat Desjardins qui se traduira par un apport financier vraiment formidable pour nous aider à promouvoir et soutenir davantage le développement des projets entrepreneuriaux de nos élèves. Nos élèves ont énormément de potentiel. Ils auront désormais en main les outils nécessaires pour les aider à faire progresser la société de demain. » de mentionner le président de la Commission scolaire de l'Énergie, monsieur Jean-Yves Laforest.

L'an dernier, 133 projets entrepreneuriaux ont été réalisés par près de 2 500 élèves de la maternelle à la formation professionnelle. La 7^e édition du Gala entrepreneurial de la Commission scolaire de l'Énergie sera présentée le 23 avril prochain à l'école secondaire Val-Mauricie.

À propos de Vision entrepreneuriat Desjardins :

Vision entrepreneuriat Desjardins est une initiative mise en place par les sept caisses Desjardins du Centre-de-la-Mauricie dans le but d'apporter une contribution significative à la relance économique de la région.

Notre mission : Valoriser l'entrepreneuriat par l'éducation, la sensibilisation et l'accompagnement, en partenariat avec la collectivité et ses initiatives. Au total, c'est plus de 500 000 \$ que nos caisses investiront sur cinq ans, et ce, sans oublier l'implication de notre capital humain dans plusieurs projets et comités.

Sources :

Pierre-Yves Rousselle

Coordonnateur

Vision entrepreneuriat Desjardins

819-539-9494, poste 7006124

pierre-yves.rousselle@desjardins.com

Renée Jobin, coordonnatrice

Secrétariat général et Communications

Commission scolaire de l'Énergie

819-539-6971, poste 2340

rjobin@csenergie.qc.ca



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

VINGT-CINQ PROJETS ENTREPRENEURIAUX FINANCÉS PAR VISION ENTREPRENEURIAT DESJARDINS.

Shawinigan, le 24 mars 2015 – Grâce à son programme « Entreprendre et Jeune COOP au secondaire », Vision entrepreneuriat Desjardins annonce aujourd'hui une aide financière de 8600 \$ à 25 projets entrepreneuriaux réalisés dans cinq écoles secondaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Ce projet s'inscrit dans l'objectif de soutenir et d'encourager les initiatives et le développement de l'entrepreneuriat éducatif au secondaire. Avec la participation de la Coopérative de développement régional Mauricie-Centre-du-Québec et la Commission scolaire de l'Énergie, Vision entrepreneuriat Desjardins a développé ce programme qui permet aux projets entrepreneuriaux d'obtenir une aide financière pouvant aller jusqu'à 500 \$ par projet. De plus, les écoles intéressées peuvent demander qu'un conseiller Desjardins participe aux simulations des comités de crédit.

Pour s'assurer que les projets répondent aux critères du programme, un jury formé des partenaires énumérés ci-dessus analyse les demandes et autorise le financement en fonction des indicateurs suivants :

Indicateurs Entreprendre au secondaire (financement de 200 \$)

- Répondre à une problématique ou un besoin
- Outils d'évaluation
- Mesurer les retombées du projet

Indicateurs Jeune COOP au secondaire (financement de 500 \$)

- Répondre aux trois premiers indicateurs du programme entreprendre
- Intégrer la structure démocratique Jeune COOP
- La prise en charge par les jeunes
- La sensibilisation COOP

Voici la liste des projets financés par Vision entrepreneuriat en 2015, notons que les Caisses Desjardins de la région de Mékinac ainsi que la Caisse Desjardins de La Tuque participent financièrement au programme.

Nombre de projets financés par Vision entrepreneuriat Desjardins		
ÉCOLE	Entreprendre 200 \$	Jeune COOP 500 \$
<i>École secondaire des Chutes (Shawinigan)</i>	1 projet	8 projets
<i>École secondaire Champagnat (La Tuque)</i>	4 projets	
<i>École secondaire du Rocher (Shawinigan)</i>	1 projet	1 projet
<i>École secondaire Paul-Le Jeune (St-Tite)</i>	6 projets	
<i>École secondaire Val-Mauricie (Shawinigan)</i>	1 projet	3 projets

À propos de Vision entrepreneuriat Desjardins :

Vision entrepreneuriat Desjardins est une initiative mise en place par les sept caisses Desjardins du Centre-de-la-Mauricie dans le but d'apporter une contribution significative à la relance économique de la région.

Notre mission : Valoriser l'entrepreneuriat par l'éducation, la sensibilisation et l'accompagnement, en partenariat avec la collectivité et ses initiatives. Au total, c'est plus de 500 000 \$ que nos caisses investiront sur cinq ans, et ce, sans oublier l'implication de notre capital humain dans plusieurs projets et comités.

Source :

Pierre-Yves Rousselle

Coordonnateur

Vision entrepreneuriat Desjardins

819-539-9494, poste 7006124

pierre-yves.rousselle@desjardins.com